

Le réseau énergétique du présent et de l'avenir

8^e rapport annuel SuisseEnergie 2008/2009



Un moteur de mise en œuvre plus efficace

En 2008, malgré la crise économique, le programme d'action partenarial SuisseEnergie a donné d'importantes impulsions macroéconomiques et a accru son impact énergétique par rapport à l'année précédente. Pour y parvenir, SuisseEnergie a engagé ses moyens de manière extrêmement efficace: comparativement à 2007, le rapport coûts-utilité s'est encore nettement amélioré. Le programme a donc bien amorcé la dernière ligne droite de sa deuxième étape (2006–2010). Seul réseau national réunissant tous les acteurs des domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, SuisseEnergie entend jouer son rôle de pionnier, également au cours de la prochaine décennie, en ouvrant la voie de l'avenir énergétique.

Le programme SuisseEnergie fédère les savoir-faire d'experts, il fournit des impulsions à l'innovation, il promeut la commercialisation de technologies énergétiques efficaces et renouvelables et il soutient des initiatives librement consenties. SuisseEnergie est un agent important de mise en œuvre de la politique énergétique et climatique de la Suisse. A ce titre, le programme s'est assis sur des objectifs clairs et ambitieux:

- la consommation d'énergies fossiles et les émissions de CO₂ doivent diminuer de 10% d'ici à 2010 par rapport à 2000, respectivement par rapport à 1990;

- la consommation d'électricité doit augmenter au maximum de 5% d'ici à 2010 par rapport à 2000;
- la force hydraulique, particulièrement la production des petites centrales hydroélectriques, doit être développée;
- la part des énergies renouvelables doit croître de 1% dans la production électrique (+ 500 GWh) et de 3% dans la production de chaleur (+ 3000 GWh).

Pour atteindre ces objectifs, SuisseEnergie mobilise son important réseau. Une coopération partenariale étroite s'est développée entre la Confédération, les cantons, les communes et les nombreux partenaires de l'économie, des organisations environnementales et consommateurs, de même qu'avec les agences publiques et privées.



Accélération des effets

Après huit ans d'activité, SuisseEnergie est en mesure de présenter des résultats d'ensemble considérables.

- Les effets énergétiques supplémentaires obtenus en 2008 grâce aux mesures librement consenties durant cette année dans le cadre de SuisseEnergie ont augmenté d'environ 15% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 3,9 pétajoules (PJ), soit environ 0,5% de la consommation finale de la Suisse.
- Par rapport à 2007, l'impact de l'ensemble des mesures durables librement consenties depuis 2001 dans le cadre de SuisseEnergie a atteint 22,1 PJ.

- Les effets réunis de toutes les mesures durables librement consenties dans le cadre de SuisseEnergie et du programme précurseur Energie 2000 ont augmenté de 5% par rapport à 2007 pour atteindre 33,2 PJ.
- En 2008, la réduction des émissions de CO₂ a atteint 2,7 millions de tonnes, soit plus de 6% du total des émissions de CO₂ (processus en amont compris). Abstraction faite des processus en amont, les émissions de CO₂ ont baissé de 1,9 million de tonnes (environ 4%).
- L'accroissement des effets énergétiques supplémentaires répond aux impulsions

marquées données à l'économie et au marché du travail: pendant le seul exercice 2008, SuisseEnergie a déclenché des investissements de 1190 millions de francs (1065 millions de francs en 2007). L'effet sur l'emploi s'est accru de plus de 29% pour atteindre près de 6600 personnes-années. Il s'agit là du meilleur résultat enregistré depuis 2001.

- SuisseEnergie a obtenu ces résultats réjouissants avec un budget de quelque 40 millions de francs. En 2008, une fois de plus, le programme a donc engagé ses moyens de manière extrêmement efficace: SuisseEnergie n'a dû dépenser que 0,18 centime de moyens promotionnels pour économiser un kilowattheure (14% de moins que l'année précédente). En 2003, le montant nécessaire était encore de 0,6 centime environ.



Le programme SuisseEnergie tient-il le cap vers ses objectifs? Le bilan intermédiaire du rapport 2008 est mitigé s'agissant du domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie. Si l'on considère la réduction des émissions de CO₂ dues aux combustibles (-11,2% réalisés), la Suisse apparaît en bonne voie pour atteindre l'objectif fixé par la loi sur le CO₂ (-15%); en ce qui concerne les carburants, par contre, l'écart à l'objectif devient toujours plus important (+14,1% au lieu de -8%). Quant à la consommation électrique, il apparaît désormais que l'objectif ($\leq +5\%$)

ne pourra plus guère être atteint, puisque l'on observe une croissance persistante de la consommation (état en 2008: +12,1%). En revanche, le programme tient le cap en matière d'énergies renouvelables: tant dans le domaine de la chaleur que dans celui de l'électricité, le taux de réalisation des objectifs étaient déjà d'environ 87% à la fin de 2008 (cf. graphique 8).

Fort de la performance accomplie, le programme SuisseEnergie reste un élément important de la politique énergétique et climatique de la Suisse. En des temps d'incer-

titudes économiques, SuisseEnergie indique aussi comment concevoir une économie durable dans une perspective à long terme: un programme subséquent pour la période 2011-2020 est actuellement en voie d'élaboration. Au cours de cette prochaine étape également, SuisseEnergie et ses partenaires entendent améliorer l'efficacité énergétique, développer les énergies renouvelables, accroître la sécurité d'approvisionnement, diminuer l'impact sur le climat et promouvoir ainsi une économie durable.



	Objectifs 2010	Etat 2008
Utilisation rationnelle de l'énergie		
Consommation d'énergies fossiles ^{1/2}	-10 %	+1,5 %
Consommation d'électricité ²	≤+5 %	+12,1 %
Emissions de CO ₂ ^{1/3}		
Combustibles	-15 %	-11,2 % ⁵
Carburants	-8 %	+14,1 %
Energies renouvelables		
Force hydraulique ^{2/4}	stable	+2,6 %
Autres énergies renouvelables ²		
Electricité ²	+0,5TWh (+1 %-point)	+0,44TWh
Chaleur ²	+3,0TWh (+3 %-points)	+2,63TWh

Graphique 1 – Objectifs de SuisseEnergie pour 2010 et état 2008.

1 sans les vols internationaux; principe de la territorialité de la loi sur le CO₂

2 par rapport à 2000

3 par rapport à 1990

4 prévision de production moyenne

5 net de l'incidence du climat



Effets énergétiques en 2008

Durant l'année sous revue, la direction du programme a maintenu la concentration de ses activités sur cinq priorités thématiques: modernisation des bâtiments, énergies renouvelables, appareils et moteurs énergétiquement efficaces, utilisation rationnelle de l'énergie et des rejets de chaleur dans l'économie ainsi que mobilité énergétiquement efficace et pauvre en émissions. Cette orientation systématique se présente comme suit en 2008.

- Les effets supplémentaires générés en 2008 – sur la base des mesures librement consenties la même année dans le cadre de SuisseEnergie – sont d'environ 3,9 pétajoules (PJ). Après un recul marqué en 2007 par rapport à

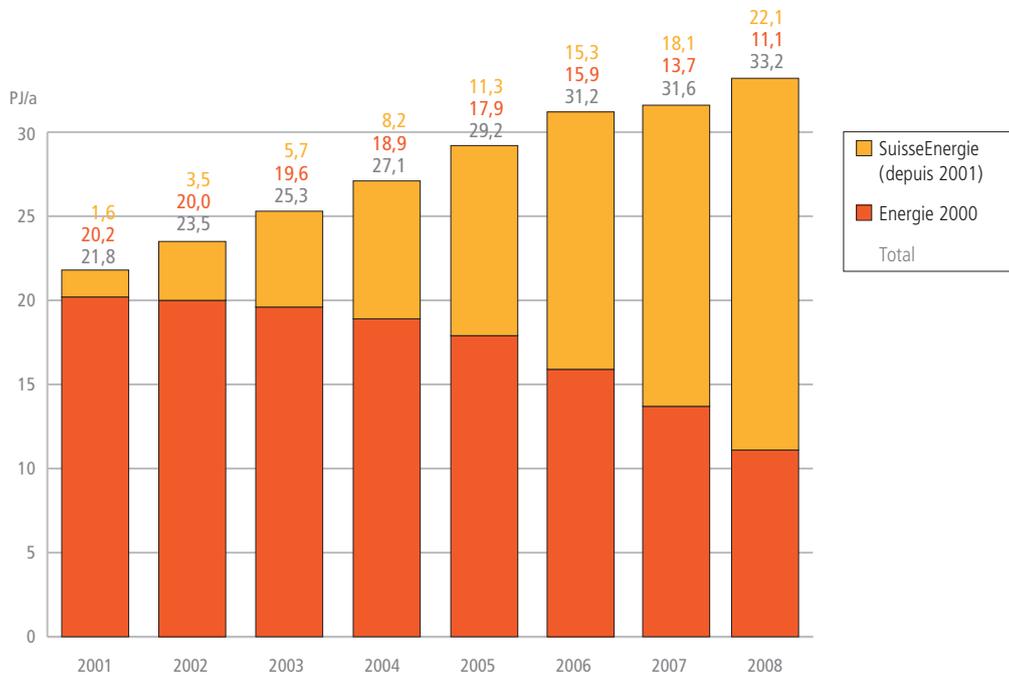
l'année précédente, ces effets ont de nouveau nettement augmenté durant l'exercice sous rapport (environ 15%) et ils atteignent 0,5% de la consommation énergétique finale de la Suisse.

- Les produits les plus fructueux en termes d'effets supplémentaires comprennent en 2008 MINERGIE, le modèle énergétique de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), SuisseEnergie pour les communes, les pompes à chaleur et l'énergie-bois.
- Comparativement à 2007, les effets totaux des mesures durables librement

consenties à partir de 2001 dans le cadre de SuisseEnergie ont atteint 22,1 PJ. Les effets totaux de l'ensemble des mesures durables librement consenties dans le cadre des programmes Energie 2000 et SuisseEnergie ont progressé de 5% pour s'établir à 33,2 PJ.

- Au cours du huitième exercice de SuisseEnergie, les mesures librement consenties et les activités promotionnelles au niveau des cantons ont globalement permis d'économiser ou de remplacer des agents énergétiques non renouvelables pour l'équivalent de

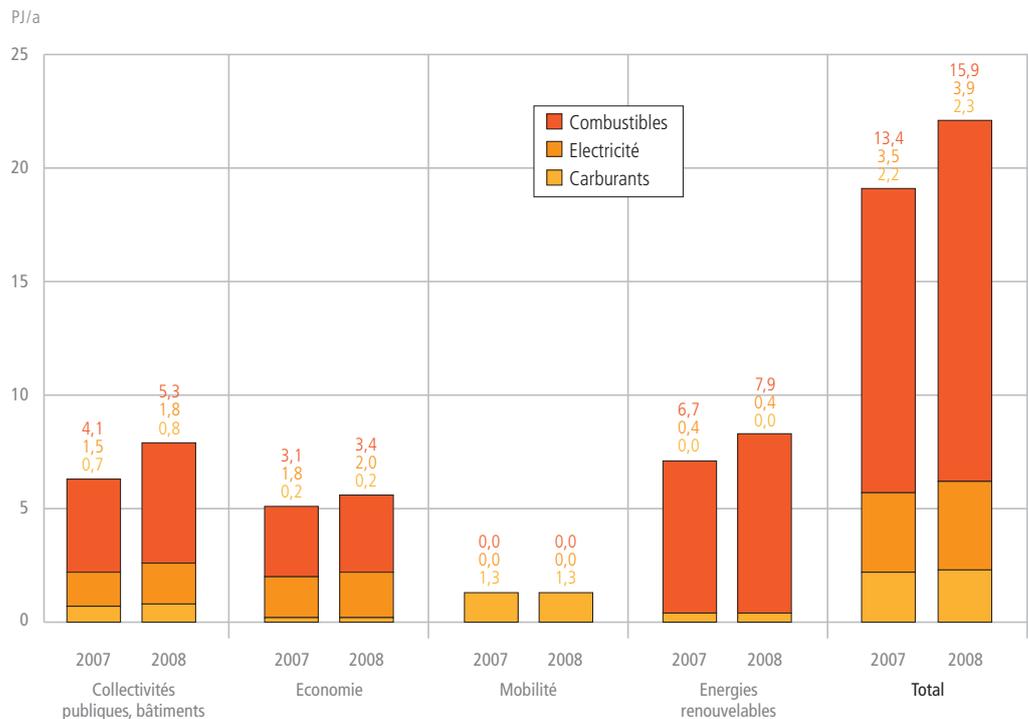




Graphique 2 – Effets énergétiques 2001–2008, sur la base des mesures librement consenties prises depuis 1990 dans le cadre d’Energie 2000 et de SuisseEnergie, selon l’étude d’impact INFRAS.



Graphique 3 – Economies d'énergie et énergie supplémentaire produite à partir de sources renouvelables en 2007 et 2008, y. c. effets durables des mesures librement consenties adoptée pendant la durée du programme SuisseEnergie (sans les effets des mesures légales).



quelque 3,0 PJ de combustible, 0,4 PJ de carburant et 0,5 PJ d'électricité.

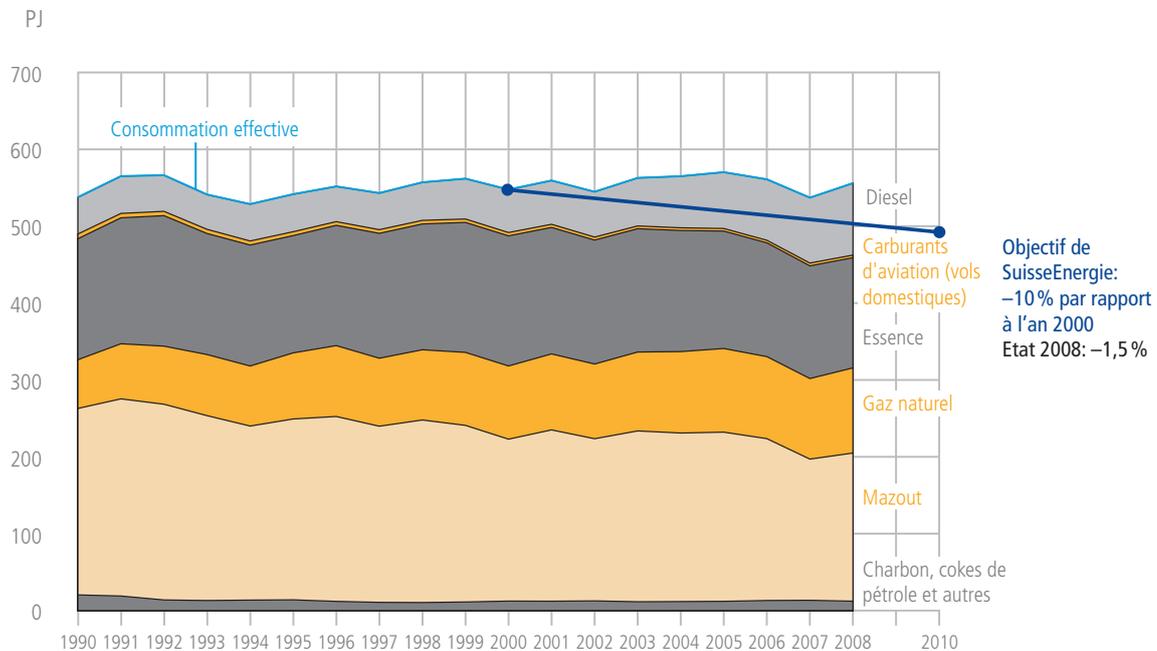
- Les effets énergétiques supplémentaires dans le secteur Collectivités publiques et bâtiment ont progressé massivement en 2008: ils ont augmenté de 42% par rapport à l'année précédente pour atteindre près de 1,9 PJ.
- Dans le secteur Energies renouvelables, les effets énergétiques supplémentaires réalisés ont avoisiné 1,3 PJ, soit une croissance de 11%. Notons que, s'agissant de l'exercice sous revue, on a retranché pour la première fois des effets obtenus par SuisseEnergie ceux

provenant des installations au bénéfice de la rétribution du courant injecté à prix coûtant (RPC).

- Les effets énergétiques supplémentaires démontrés dans le secteur Economie ont diminué de quelque 6% à environ 1 PJ. Dans ce secteur, la principale part des effets provient des activités de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). L'une des raisons de ce recul réside dans la diminution des effets du modèle «benchmark» de l'AEnEC, elle-même due à une adaptation méthodologique (adaptation des développements de référence).

- Si le secteur Mobilité a progressé de quelque 26%, pour atteindre 0,14 PJ, les effets que l'on y obtient demeurent modestes. L'objectif de réduction librement adopté par les importateurs suisses de voitures dans le cadre de leur convention d'objectifs avec la Confédération, de 6,4 litres au 100 km à la fin de 2008 pour les voitures neuves, a été clairement manqué. En effet, la consommation moyenne de carburant des voitures neuves mises en circulation en 2008 a été de 7,14 litres au 100 km.

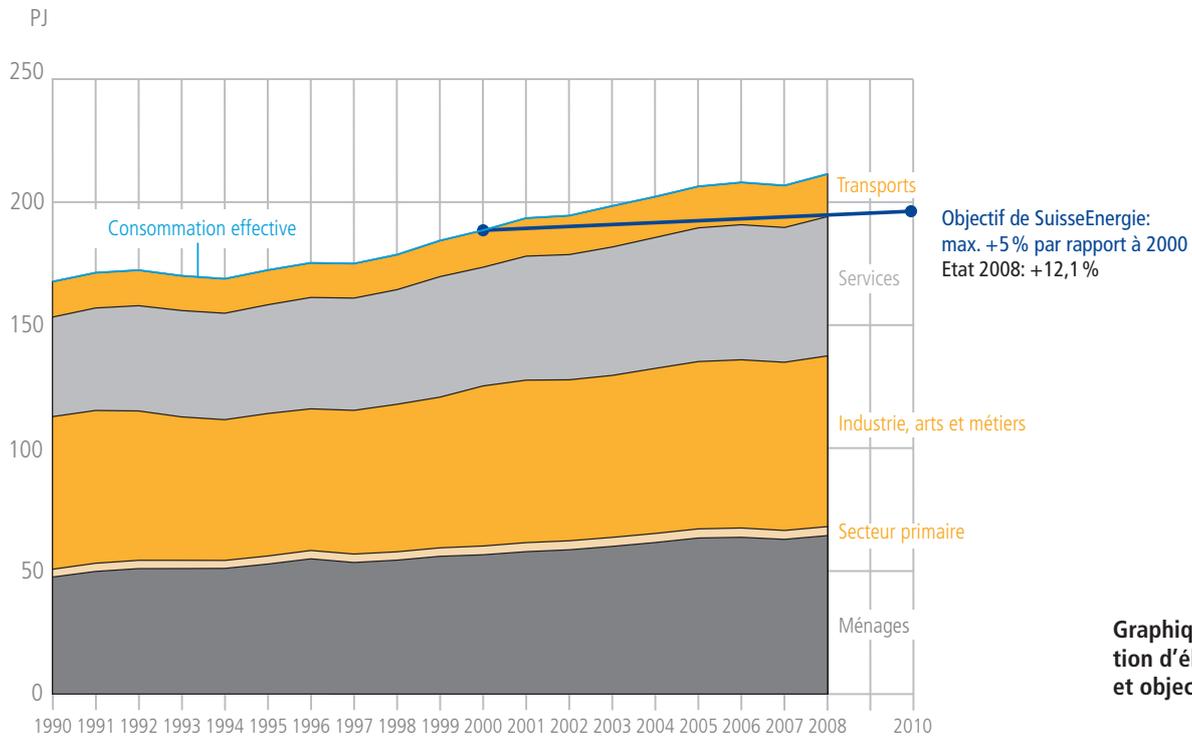




Objectif de SuisseEnergie:
 -10% par rapport à l'an 2000
 Etat 2008: -1,5%

Graphique 4 –
 Consommation d'énergies fossiles
 1990–2008 et objectif
 de SuisseEnergie.



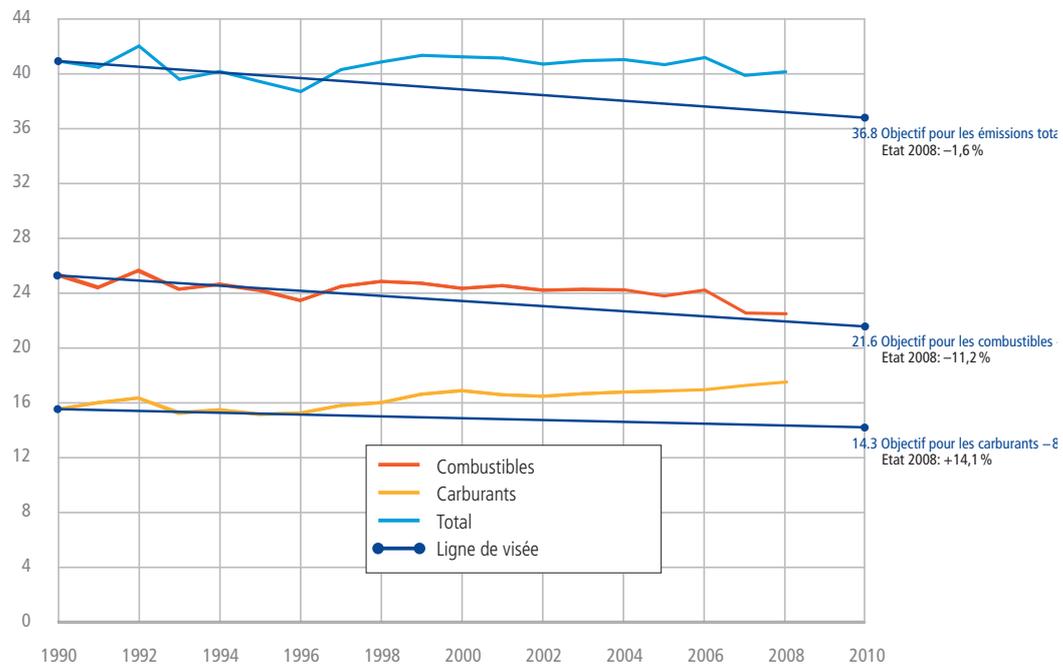


Graphique 5 – Consommation d'électricité 1990–2008 et objectif de SuisseEnergie.



Graphique 6 – Emissions de CO₂ 1990–2008 et objectifs selon la loi sur le CO₂.

Millions de tonnes de CO₂



Effets macroéconomiques

Une contribution pour surmonter la crise économique

L'efficacité des moyens engagés s'est nettement améliorée par rapport à l'année précédente: en 2008, il fallait dépenser 0,18 centime de moyens promotionnels pour économiser un kilowattheure, soit 14% de moins que l'année précédente. En 2003, le montant était encore d'environ 0,6 centime. Ainsi, le programme a amélioré son efficacité année après année: la focalisation des mesures et les investissements réalisés par SuisseEnergie durant les exercices précé-

dents dans les différents secteurs se sont avérés payants. Malgré son budget limité, le programme parvient ainsi à obtenir des effets supplémentaires notables.

Davantage d'investissements déclenchés

Associé aux cantons, à ses partenaires commerciaux et aux différents groupes-cibles, le programme SuisseEnergie a déclenché en 2008, avec un budget de 40 millions de francs, des investissements bruts de quelque 1190 millions de francs (1065 millions de francs l'année précédente). Si l'on y ajoute les

moyens engagés par les cantons (environ 45 millions de francs), on constate que l'investissement d'un franc d'argent public a permis de déclencher 14 francs d'investissements privés.

Brillant résultat pour le marché du travail

Les activités de SuisseEnergie n'avaient plus autant bénéficié au marché du travail depuis des années: l'effet du programme sur l'emploi durant l'exercice sous revue atteint quelque 6600 personnes-années. Il s'agit du meilleur résultat enregistré depuis 2001. Il s'explique par l'accroissement des investissements et par les prix élevés de l'énergie. En raison de ces prix, les moyens financiers disponibles par térajoule (TJ) d'énergie économisée ont été plus importants que les années précédentes. Ces moyens, réinjectés dans le circuit économique par les investissements ou la consommation, influent sur l'emploi.



Recettes supplémentaires	Millions de CHF
Impôt sur le revenu	51–84
Taxe sur la valeur ajoutée	3–29
Assurance-chômage (réduction des cotisations)	312–505
Total des recettes supplémentaires	366–618
Dépenses	
Financement de SuisseEnergie par la Confédération ¹	40
Contributions des cantons déclenchées par SuisseEnergie	45
Diminution des recettes au titre des taxes sur l'énergie	12
Total des dépenses	97
Saldo (positif)	269–521
Investissements déclenchés² par des mesures librement consenties³	1190

Graphique 7 – Impact sur les finances publiques et l'assurance-chômage (AC) des mesures de SuisseEnergie en 2008; investissements déclenchés en 2008 par les fonds de SuisseEnergie.

- 1 y c. 13,4 millions de contributions globales aux cantons
 2 par des fonds de la Confédération, des cantons et d'autres partenaires de SuisseEnergie
 3 y c. les programmes promotionnels



Les activités en 2008

«Cité de l'énergie», depuis 20 ans...

Pour «Cité de l'énergie», 2008 n'a pas été seulement l'année de commémoration des 20 ans d'existence du label, elle s'est inscrite comme l'année la plus fructueuse dans l'histoire du programme Suisse-Energie pour les communes. 23 nouvelles villes ont reçu le label «Cité de l'énergie», qui atteste une politique énergétique exemplaire. En outre, Saint-Gall a obtenu la distinction «European Energy Award GOLD». Le nombre des cités de l'énergie, toutes tailles confondues, est donc passé à 175 au 1^{er} janvier 2009. 2,8 millions de personnes, soit plus du tiers de la population suisse, vivent dans une cité de l'énergie. Les effets énergétiques ont progressé de 11% durant l'exercice sous revue.

Optimisation d'immeubles résidentiels en Suisse romande

L'association d'intérêt public et partenaire de Suisse-Energie energho optimise les installations techniques

des bâtiments et accroît ainsi leur efficacité énergétique. A la demande d'importantes gérances immobilières de Suisse romande, energho a transposé cette optimisation de l'exploitation, appliquée jusqu'ici aux bâtiments publics, à des immeubles résidentiels. Le succès est au rendez-vous: l'immeuble «Champ Fleury», à Chavannes (VD), qui abrite 118 unités d'habitation et dont la superficie habitable totalise 9500 m², économise après trois ans déjà 16% de chaleur et 33% de l'électricité générale. Au préalable, on a optimisé les temps d'exploitation et les températures de l'eau du système de chauffage central, composé de deux brûleurs au mazout, qui alimente l'immeuble. Grâce aux économies ainsi réalisées, la gérance de l'immeuble a amorti le coût d'optimisation de l'exploitation par energho après trois ans déjà.

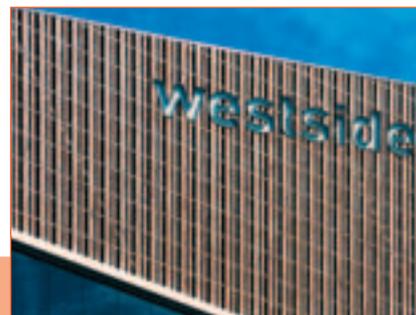


MINERGIE, le succès poursuit sa course

MINERGIE, le label des bâtiments, continue de progresser: à la fin de 2008, on recensait en Suisse 10 907 bâtiments certifiés aux normes MINERGIE, 275 aux normes MINERGIE-P, 36 aux normes MINERGIE-ECO et 12 aux normes MINERGIE-P-ECO. La surface de référence énergétique toutes normes réunies était plus de 11 400 000 m² à la fin de 2007. Depuis l'introduction du standard de construction en 1998, plus de 11 000 bâtiments ont reçu en Suisse le label MINERGIE. Parmi ces bâtiments, on dénombre des villas individuelles, des immeubles résidentiels, des bâtiments industriels et de services, des bâtiments administratifs et des hôtels. Parallèlement, le standard MINERGIE gagne également en importance dans le contexte des rénovations de bâtiments. Un nombre croissant de constructions sont assainies aux normes MINERGIE. Mais SuisseEnergie doit encore s'employer en la matière, car l'important potentiel des assainissements complets aux normes MINERGIE est encore insuffisamment exploité.

Contributions de la taxe CO₂

Le secteur Industrie et services a été sollicité en 2008, en particulier par la perception dès le début de l'année de la taxe CO₂ sur les combustibles. De ce fait, toutes les conventions d'objectifs de l'économie ont dû être transposées à temps en obligations.



«Westside» perçoit les signes du temps

Le plaisir des loisirs et des achats, l'architecture avant-gardiste et une basse consommation énergétique ne sont plus des termes antagonistes. Le centre événementiel de «Westside», inauguré en automne 2008 à Berne-Brünnen, en est l'impressionnante illustration. «Westside» est à cette date le plus grand objet répondant aux normes de MINERGIE, le partenaire de SuisseEnergie. Dans le cas de «Westside», ce label de qualité pour les bâtiments nouveaux et modernisés signifie que les besoins annuels en chaleur du bâtiment, dont la superficie dépasse 140 000 m², ne seront que de 11 500 MWh à peine selon les premiers calculs, c'est-à-dire la moitié de la consommation d'une construction traditionnelle. Une installation moderne de chauffage au bois déchiqueté produit environ 50% de la chaleur requise, 35% étant issus de la récupération de chaleur et 15% seulement provenant du chauffage au mazout. Le chauffage au mazout n'est utilisé que pour couvrir les charges de pointe.



Parallèlement, on a continué à développer les conventions d'objectifs conclues sous l'égide de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Par ces conventions d'objectifs, les entreprises s'engagent à accroître leur efficacité énergétique et à réduire leurs émissions de CO₂. Le nombre d'entreprises impliquées dans ce processus est passé de 1791 à la fin de 2007 à 1899 à la fin de 2008. Compte tenu de l'association cemsuisse, 43% des émissions de CO₂ de l'économie suisse provenant des combustibles sont désormais couverts par ces conventions d'objectifs.

Avancée des énergies renouvelables

Le secteur Energies renouvelables tient le cap vers son objectif: fournir en 2010, à partir d'énergies renouvelables, 500 GWh d'électricité et 3000 GWh de chaleur par an de plus qu'en 2000.

Avec 266 GWh de **chaleur** en plus en 2008 (net de l'incidence du climat), la progression de ce secteur a été diminuée de moitié par rapport à l'année précédente. L'objectif est toutefois toujours en ligne

Aldi puise de la force en profondeur

Le discompteur allemand Aldi ne mise pas seulement sur les bas prix: pour son nouveau centre de distribution de Domdidier, dans le canton de Fribourg, Aldi Suisse a élaboré et réalisé un concept d'énergie des profondeurs. A cette fin, il a fait appel au bureau d'ingénieurs BEC Borel Energy Consulting de Payerne, un membre de la section romande du Groupement promotionnel suisse pour les pompes à chaleur et un partenaire de SuisseEnergie. Cette installation de référence, mise en exploitation en 2008, est dotée d'un stock géothermique souterrain composé de 400 pieux énergétiques et d'une pompe à chaleur d'une puissance de chauffage de 500 kWh. L'installation couvre une part importante des besoins en énergie de chauffage ainsi que 100% des besoins en énergie de refroidissement du bâtiment, dont la superficie bâtie est d'environ 63 000 m². Une chaudière est en outre à disposition pour les besoins de pointe.



«Edition spéciale! Edition spéciale!»

Rester toujours à la pointe du progrès, sur un mode divertissant et sans jargonner, pour ce qui touche l'assainissement énergétiquement efficace des bâtiments et les énergies renouvelables, tel est le numéro d'équilibriste dévolu aux éditions spéciales de SuisseEnergie. Elles sont très appréciées. En 2008, le programme d'action a livré deux éditions de ce journal au domicile de tous les habitants des 1,2 million de villas individuelles et de maisons à deux logements que compte la Suisse. Quiconque souhaite assainir correctement sa maison ou envisage de remplacer son vieux chauffage au mazout, tout en bénéficiant de contributions d'encouragement, trouve toutes les informations importantes requises dans l'«Edition spéciale pour les propriétaires fonciers». De plus, SuisseEnergie s'adresse aux autorités de toutes les communes suisses par l'«Edition spéciale Commune & Energie». Cette publication a pour but de donner des incitations et de transmettre des idées, tout en relatant ce qui se fait d'ores et déjà dans les villes et les villages en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.



de mire: 87,7% de l'objectif à l'horizon 2010 sont atteints.

- Le bois continue de fournir la principale contribution en valeurs absolues. La progression a quelque peu ralenti, tout comme pour le reste de la biomasse.
- Pour la première fois, la production énergétique des pompes à chaleur dépasse celle des déchets (part renouvelable),

parce que l'on a utilisé 10% de chaleur en moins provenant des déchets.

- La tendance concernant les pompes à chaleur ne faiblit pas: en progression de 12,4% en 2008 par rapport à l'année précédente, elles présentent la plus forte croissance en pourcentage. Outre leur part de marché toujours en hausse pour les nouvelles villas individuelles et les maisons à deux logements, elles progressent aussi dans le domaine des assainissements et dans les catégories d'objets de plus grande taille, en dépit de la chute étonnement subite et importante du prix du pétrole.
- Les chauffages à pellets, eux aussi, sont toujours mieux établis dans le domaine des assainissements.
- Les collecteurs solaires, dont la nette progression avoisine 10%, ont crû pres-



que aussi rapidement que les pompes à chaleur.

Contrairement à la production de chaleur, la production d'**électricité** s'est légèrement accélérée par rapport à l'année précédente. Durant l'exercice sous rapport, 57 GWh d'électricité issue d'énergies renouvelables ont été produits en plus. Ce secteur maintient lui aussi le cap: il a atteint 87,6% de son objectif à l'horizon 2010.

- La croissance la plus importante en chiffres absolus est une nouvelle fois celle du bois.
- Les usines d'incinération n'ont, quant à elles, produit que peu d'électricité en plus par rapport à l'année précédente; elles apportent toutefois de loin, en

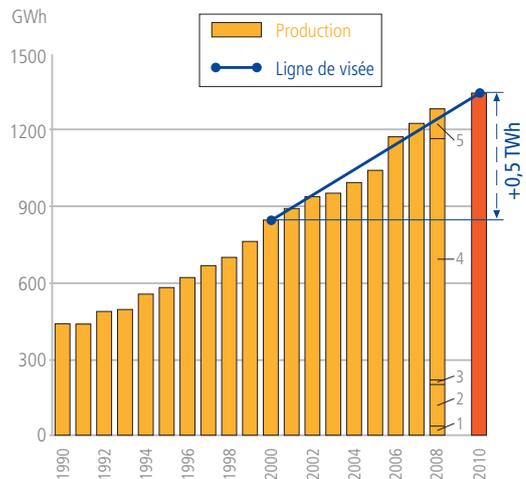
termes absolus, la principale contribution à la réalisation de l'objectif.

- Le photovoltaïque présente une croissance surproportionnelle supérieure à 27%.

Les vélos électriques enrichissent le paysage routier

Des automobilistes et d'autres usagers de la route toujours plus nombreux chevauchent des vélos électriques et silencieux, pour se rendre au travail ou pour parcourir les monts et les plaines pendant leurs loisirs, sans en perdre haleine. En 2008, pour la troisième année consécutive, les ventes de ces moyens de transport ont crû de plus de 50% par rapport à l'année précédente. Plus de 16 000 vélos électriques ont été vendus au total pendant l'exercice. Dans le cadre du seul programme «NewRide», 16 000 deux-roues électriques ont été vendus. Ce partenaire de SuisseEnergie appuie la mise sur le marché des deux-roues électriques en Suisse alémanique et en Suisse romande. L'une des vedettes du marché des vélos électriques est la marque pionnière «Flyer», de la société Biketec SA. Au début de 2009, cette entreprise a reçu de l'Office fédéral de l'énergie la distinction convoitée du «Watt d'Or», en récompense de l'intelligente relation qu'elle a su établir entre le vélo électrique et les régions touristiques.

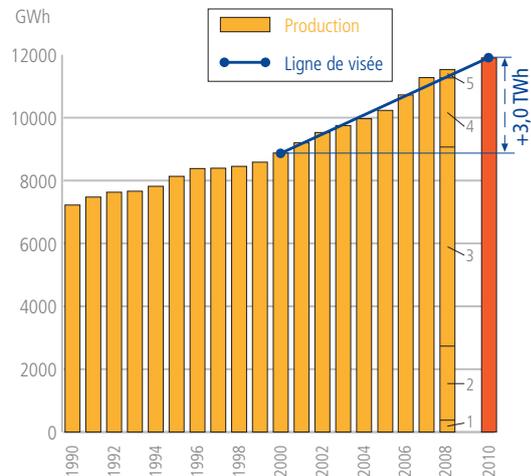




Production d'électricité
(sans la force hydraulique)

- 1 Energie solaire (2,7%)
- 2 Biomasse (12,8%)
- 3 Energie éolienne (1,4%)
- 4 Part renouvelable issue des déchets (73,8%)
- 5 Part renouvelable issue des eaux usées (9,3%)

Etat objectif 2008: 87,6%



Production de chaleur

- 1 Energie solaire (3%)
- 2 Chaleur ambiante (20,5%)
- 3 Biomasse (55%)
- 4 Part renouvelable issue des déchets (19%)
- 5 Part renouvelable issue des eaux usées (2,5%)

Etat objectif 2008: 87,7%

Graphique 8 – Production d'énergie renouvelable (électricité et chaleur) 1990–2008 et ventilation de la production 2008 selon les divers agents énergétiques.



Finances

Allocation ciblée de 40 millions de francs

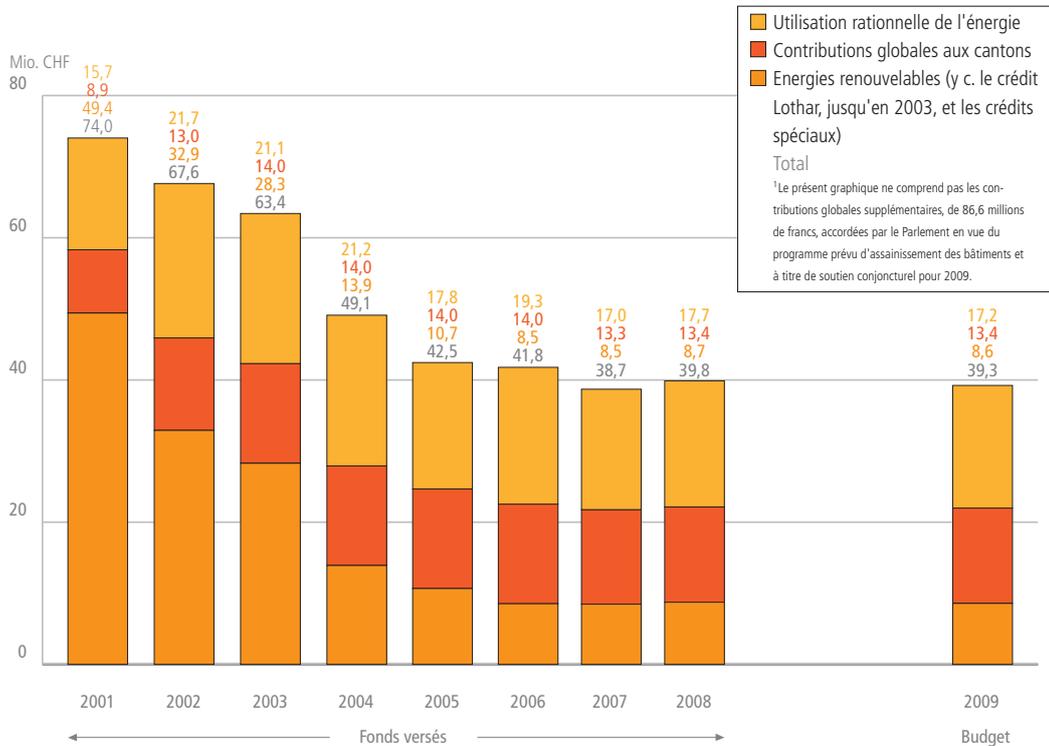
En 2008, pour ses mesures directes et indirectes de promotion, d'information et de conseil, le programme Suisse-Energie disposait au total d'environ 40 millions de francs provenant de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), soit 3% de plus que l'année précédente. 7,0 millions de francs ont été alloués au domaine des énergies renouvelables, c'est-à-dire un peu plus qu'en 2007. 14,2 millions de francs (13,6 millions en

2007) étaient à disposition des mesures visant l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les secteurs Collectivités publiques et bâtiment, Economie, Appareils et Mobilité. Les dépenses de l'OFEN pour la direction, le controlling, le marketing faitier, la formation et le perfectionnement ont légèrement augmenté à 5,3 millions de francs (5,1 millions en 2007). 13,4 millions de francs ont été versés en 2008 aux cantons sous forme de contributions globales au sens de la loi sur l'énergie.

Moyens supplémentaires des cantons

Quelque 45 millions de francs, investis par les cantons pour des mesures promotionnelles directes et indirectes et des mesures P+D, ont encore étoffé les moyens disponibles. Au total, les moyens promotionnels engagés durant l'exercice 2008 par les pouvoirs publics (Confédération et cantons) ont atteint environ 85 millions de francs.





Graphique 9 – Contributions fédérales 2001–2009 à SuisseEnergie (les fonds destinés à la direction du programme, à la formation, au perfectionnement, à l'évaluation et à la communication faitière sont répartis proportionnellement entre l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables).

Actualités, conclusions et perspectives

Le modèle de prescriptions énergétiques des cantons: une révolution

Les cantons misent sur l'efficacité énergétique des bâtiments. En vertu du modèle de prescriptions énergétiques (MoPEC), révisé en 2008 et adopté par la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK), les nouveaux bâtiments devraient à l'avenir réduire de moitié environ leur consommation actuelle de chaleur. Il s'agit d'un rapprochement des exigences MINERGIE actuelles. De plus, dès août 2009, les cantons ont introduit un certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB), librement

consenti et uniforme à l'échelle nationale. A l'instar de l'étiquette Energie pour les appareils électroménagers et les lampes, le certificat énergétique des bâtiments illustre la consommation énergétique des bâtiments par un graphique. Ce certificat énergétique des bâtiments doit être ancré dans la loi sur l'énergie, la décision quant à son caractère obligatoire revenant aux cantons.

Le programme d'assainissement des bâtiments arrive

Au printemps 2009, le Parlement fédéral a préparé la voie à un programme à long

terme d'assainissement des bâtiments dès 2010. Le financement de ce programme doit être assuré par l'affectation partiellement liée de la taxe CO₂. La durée du programme est limitée à dix ans. 200 millions de francs au maximum seront disponibles par année, dont les deux tiers au moins seront alloués à l'assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments, un tiers au maximum étant prévu pour la promotion des énergies renouvelables, l'utilisation des rejets de chaleur et les installations techniques du bâtiment. Ce programme d'assainissement des bâtiments, coordonné à l'échelle nationale, est actuellement mis sur pied conjointement avec les cantons. Deux millions de francs sont à disposition pour ces travaux préparatoires, conformément à la décision prise par le Parlement durant sa session d'hiver 2008, dans le cadre d'une augmentation budgétaire de 14 à 100 millions de francs pour 2009 en faveur des mesures promotionnelles visant l'utilisation de l'énergie et les rejets de chaleur. Ces moyens seront versés à raison de 80 millions de francs



SuisseEnergie, un programme communicatif

SuisseEnergie a renforcé sa communication de base. Le programme table sur des actions nationales, comme la campagne actuelle «Les petits trucs», qui propose – par la voie de spots télévisés et du site internet www.les-petits-trucs.ch – de nombreuses astuces pour économiser l'énergie. Cette campagne présente de manière divertissante comment nous pouvons tous, très simplement, réduire notre consommation d'électricité, de carburants et de combustibles tout en économisant beaucoup d'argent. Par ailleurs, l'«Edition spéciale pour les propriétaires fonciers» constitue également un instrument important de SuisseEnergie. Ce journal, tiré à 1,2 million d'exemplaires, est distribué à tous les habitants de villas individuelles et de maisons à deux logements, tandis que l'«Edition spéciale Commune & Energie» est distribuée à toutes les communes à raison de 60000 exemplaires. Une nouvelle brochure, qui illustre par de nombreux exemples les activités passées et présentes de SuisseEnergie et de ses partenaires, tout en portant le regard sur les années à venir, complète la communication du programme.

sous forme de contributions globales aux cantons et alloués à concurrence maximale de 18 millions de franc à l'introduction du certificat énergétique des bâtiments.

Engouement pour la rétribution du courant vert

L'intérêt suscité par la possibilité d'investir dans des installations de production d'électricité renouvelable est énorme: les moyens promotionnels réunis par la Confédération pour rétribuer le courant vert sont déjà épuisés.

Tant de candidats se sont annoncés depuis mai 2008 pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) que le plafond global de coûts fixé à la RPC est atteint. C'est pourquoi, depuis le 1^{er} février 2009, toutes les nouvelles annonces d'installations de production élec-

trique à partir de la force hydraulique (jusqu'à 10 MW), du photovoltaïque, de l'énergie éolienne, de la géothermie, de la biomasse et des déchets de la biomasse sont enregistrées sur une liste d'attente. Ainsi, la poursuite du développement de la production d'électricité verte ne sera guère plus possible en Suisse sur la base du système d'encouragement actuel de la RPC. Seule une adaptation des bases légales permettra d'épuiser à l'avenir le potentiel économique du courant électrique renouvelable. A cet égard, la question prioritaire est celle de l'élévation ou de la suppression totale de la limite de coûts fixée à la RPC (plafond global).

Une étape importante vers plus d'efficacité énergétique

Le 24 juin 2009, le Conseil fédéral a franchi une étape importante en faveur de l'efficacité énergétique. Des prescriptions



d'efficacité applicables à tout un éventail des plus importants appareils électriques établissent en Suisse de nouvelles normes qui permettront des économies massives d'énergie électrique. En adoptant la révision de l'ordonnance sur l'énergie, le Conseil fédéral a édicté de nouvelles prescriptions concernant les trois domaines des lampes domestiques, des appareils ménagers et des appareils électroniques. Dans la plupart des domaines, la Suisse reprend la réglementation de l'UE, hormis les cas où les dispositions européennes ne sont pas encore en vigueur ou si elles sont moins sévères que les exigences suisses. Dès le 17 mars 2008, le Conseil fédéral avait décidé des prescriptions visant les lampes domestiques. Elles seront synchronisées au 1^{er} septembre 2010 avec les règles de l'UE. En raison du renforcement

progressif des exigences d'efficacité, les ampoules traditionnelles à incandescence auront également complètement disparu du marché suisse à la fin de 2012. Ces nouvelles prescriptions permettront d'économiser chaque année environ un milliard de KWh d'énergie électrique, l'équivalent de quelque 150 millions de francs d'électricité.

Mesures en faveur de voitures plus économes

La Suisse entend abaisser les émissions de CO₂ du trafic et créer de nouvelles incitations à l'achat de voitures plus propres. Les émissions de CO₂ des véhicules nouvellement immatriculés en Suisse doivent être sensiblement réduites, en fonction des objectifs de l'UE. Un projet correspondant de révision partielle de la loi sur le CO₂ a

été mis en consultation. Le modèle proposé permettrait de réduire les émissions de CO₂ du trafic des voitures, entre 2012 et 2020, d'environ un million de tonnes par an en moyenne. L'UE s'est donné pour objectif de réduire les émissions de CO₂ des véhicules nouvellement immatriculés à 130 grammes par kilomètre d'ici à 2015. La Suisse veut atteindre le même objectif avec un modèle d'exécution comparable.

Lancement d'une offensive de formation et de perfectionnement

La formation et le perfectionnement sont toujours plus cruciaux dans le domaine de l'énergie: SuisseEnergie devra y assumer un rôle important à l'avenir. Aujourd'hui déjà, la branche du bâtiment manque de personnel qualifié. La situation s'aggrave en raison



de la rapide évolution technique, des possibilités actuelles de réalisation de bâtiments énergétiquement efficaces et de l'important besoin de rattrapage en matière d'assainissement. Le soutien des associations de branche pour développer les compétences professionnelles dans le domaine de l'énergie est prioritaire. C'est pourquoi l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et SuisseEnergie ont lancé le programme «energiewissen.ch» au début de 2009. Ce programme doit contribuer à développer les savoir-faire qui permettraient d'épuiser les possibilités de réaliser des bâtiments énergétiquement efficaces en recourant aux énergies renouvelables. Outre les planificateurs du domaine du bâtiment, les autres métiers de l'industrie du bâtiment, d'installations et de la pose de conduites, de même que les maîtres d'ouvrage et les concierges sont sollicités. Le rôle ciblé de la Confédération consiste donc à fédérer, dans le cadre de SuisseEnergie, les ressources des acteurs du perfectionnement intéressant le domaine de l'énergie.

Catalyseur et multiplicateur pour la prochaine décennie

SuisseEnergie entend demeurer, au-delà de 2010, une plaque tournante indispensable dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, afin de contribuer à la sécurité de l'approvisionnement énergétique. Une large consultation quant à un premier projet de conception a révélé un clair engagement en faveur d'un futur programme 2011–2020. Une écrasante majorité plaide en faveur de la poursuite du programme. Du point de vue du Groupe stratégique de SuisseEnergie, l'objectif est clair: SuisseEnergie après 2010 doit apporter une contribution déterminante à un approvisionnement énergétique sûr, économique, compatible avec l'environnement et faible en émissions de CO₂. Le programme doit aussi fournir une contribution essentielle au développement de nouvelles technologies et à l'accélération de leur commercialisation. Simultanément, le programme veut concourir à créer des places de travail durables. Selon le projet de conception, les priorités thématiques de SuisseEnergie après 2010 restent le bâtiment, la mobilité, les processus, les installations de production, les appareils, l'éclairage et les moteurs. En outre, les tâches d'information, de conseil et de sensibilisation, de même que la formation et le perfectionnement dans le secteur énergétique joueront un rôle toujours plus important. S'agissant de la forme d'organisation, les participants à la consultation préfèrent clairement l'intégration actuelle au sein de l'administration. Ce modèle de base a fait ses preuves et il garantit l'indépendance et la crédibilité nécessaires. Le Conseil fédéral prendra probablement à la fin de 2009 une décision de principe quant à un programme SuisseEnergie après 2010.



Conclusion: SuisseEnergie remplit solidement son rôle

En tant que vaste réseau partenarial, SuisseEnergie a une fois de plus employé judicieusement ses atouts en 2008. Malgré la dégradation de la situation économique vers la fin de l'année et en dépit de l'évolution négative de la branche du bâtiment sur l'ensemble de l'exercice, l'action du programme global de SuisseEnergie pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables a été fructueuse et ses effets sont considérables. Le réseau assume solidement sa fonction dans le domaine énergétique, où il s'affirme de la meilleure des manières aux côtés du programme d'encouragement de la Fondation Centime Climatique, de droit

privé, et de nouveaux instruments comme la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). Le rôle important joué par les mesures librement consenties, en complément aux dispositions légales, à la taxe CO₂ et aux instruments promotionnels, en est une confirmation. L'augmentation des moyens promotionnels et le prix élevé du pétrole (durant les trois premiers trimestres de 2008 à tout le moins) ont également influencé positivement l'impact de SuisseEnergie.

Par conséquent, durant l'année en cours, SuisseEnergie doit assumer davantage encore sa fonction de coordination des

diverses mesures légales, commerciales et promotionnelles, en particulier dans la perspective des différents programmes de stabilisation conjoncturelle prévus dans le domaine énergétique. A cet égard, l'attention doit se concentrer sur l'assainissement des bâtiments, les énergies renouvelables, la formation et le perfectionnement des professionnels qualifiés pour mettre en œuvre les mesures prévues.

Rapports annuels sur internet

Les rapports annuels de SuisseEnergie sont disponibles et téléchargeables aux adresses internet suivantes:

allemand

www.energieschweiz.ch/jahresberichte

français

www.suisseenergie.ch/rapportsannuels

italien

www.svizzeraenergia.ch/rapportiannuali

anglais

www.swissenergy.ch/annualreports



«Le programme SuisseEnergie est un produit à succès depuis dix ans; il doit le rester pendant les dix prochaines années.»

Michael Kaufmann, directeur du programme SuisseEnergie

Impressum:

Conception, rédaction et mise en page: OFEN, Communication
Graphiques: Grafikwerkstatt Upart, Berne
Photos: Christoph Grünig, Alessandro Della Bella, Office fédéral de l'énergie
OFEN et iStockphoto.com. Bons exemples: partenaires.
Paraît en quatre langues (f, d, i, e)
Berne, octobre 2009

Editeur et diffusion:

Direction du programme SuisseEnergie
Office fédéral de l'énergie OFEN
Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen
Tél. 031 322 56 11, fax 031 323 25 00
contact@bfe.admin.ch · www.suisseenergie.ch